

WESTPHALIE (traités de, 24 octobre 1648)

Cette date-clé pour l'Europe renvoie à un traité signé au nom du jeune Louis XIV.

De 1635 à 1659, la France fait la guerre à l'Espagne. Ce long conflit s'insère dans la guerre dite de Trente Ans (1618-1648) qui ravage une grande partie de l'Europe. L'affrontement naît dans le Saint-Empire (en gros l'Allemagne et l'Autriche) et a d'abord une forte dimension religieuse, catholiques et protestants se dressant les uns contre les autres. L'empereur, chef du Saint-Empire, peut compter sur l'aide de l'immense empire espagnol parce qu'il appartient à la même dynastie que le roi d'Espagne, la maison d'Autriche ou de Habsbourg. Or, l'Espagne domine une bonne part de l'Europe et du monde. Face à ces puissances qui s'allient et qui peuvent triompher, Louis XIII décide de faire la guerre en 1635, soutenu par l'action de Richelieu. C'est David contre Goliath. Le royaume de France fait un immense effort et obtient des victoires.

La longue négociation

En 1643, Louis XIV devient roi alors que la France conduit la guerre sur plusieurs fronts et mène une diplomatie complexe avec pour principaux alliés la Suède et les Provinces-Unies. Une armée d'invasion espagnole tente alors d'envahir le royaume depuis les Flandres : elle subit une défaite décisive à Rocroi le 19 mai 1643. Cette bataille révèle que la redoutable infanterie espagnole des tercios n'est pas invincible et, cinq jours après la mort de Louis XIII, qui a dessiné la stratégie pour la campagne, elle montre que la politique du roi défunt et du cardinal-ministre porte ses fruits. Mazarin, qui a travaillé aux côtés de Richelieu, propose à la régente de France, Anne d'Autriche, pourtant sœur du roi d'Espagne, de poursuivre l'effort de guerre. Contre toute attente, la reine suit cette politique au nom des intérêts de son fils, le jeune Louis XIV.

En 1644, les armées françaises envahissent l'Alsace et occupent toute la rive gauche du Rhin, de Bâle à la frontière hollandaise. En 1645, elles prennent dix villes majeures dans les Pays-Bas. En octobre 1646, les Français s'emparent de Dunkerque. Et Mazarin intervient aussi en Italie. Cette année-là, la paix générale semble possible, mais le cardinal la laisse échapper. Il juge que l'Espagne ne peut pas continuer la guerre et il pense demander en échange de la Catalogne, tenue par les Français, les Pays-Bas espagnols (Belgique et Luxembourg actuels). Or, les armées françaises perdent du terrain en Catalogne et les Hollandais, alliés de la France, ne veulent pas avoir près d'eux ce voisin encombrant. Ce qui s'impose en revanche, c'est la solidité de l'alliance franco-suédoise. Malgré les craintes d'une paix séparée, Mazarin reste fidèle à ce choix et une stratégie commune finit même par s'imposer, l'armée suédoise soulageant l'armée française d'Allemagne.

Depuis longtemps, les négociations se profilent, et la grande instruction du 30 septembre 1643, en fait préparée par Richelieu pour les négociateurs français, fixe la politique française. Le traité franco-suédois de 1641 a désigné Münster et Osnabrück en Westphalie comme siège des négociations avec l'Empire, les deux villes n'étant distantes que de quarante-cinq kilomètres. Les plénipotentiaires (ils ont les pleins pouvoirs pour signer un traité) commencent à arriver en août 1643 mais le congrès ne s'ouvre qu'en décembre 1644. La plupart des puissances européennes sont représentées, sauf l'Angleterre, en proie à la révolution, le tsar et le sultan. Les catholiques s'installent à Münster et les protestants à Osnabrück. L'empereur doit bientôt plier devant les autres princes allemands : le 29 août 1645, chaque prince indépendant du Saint-Empire se voit reconnaître le droit de faire la guerre ou la paix, donc d'avoir le droit à la parole au congrès. Cette étape est décisive.

La délégation française se compose d'Abel Servien et du comte d'Avaux. Mazarin conduit de loin leur action. Des querelles éclatent entre les deux négociateurs, d'Avaux étant sans doute plus sensible à la reconquête catholique sur les protestants. Une lettre sévère de Louis XIV les rappelle à l'ordre. Le duc de Longueville vient présider la délégation française, rejoint par sa femme, sœur du prince de Condé. D'Avaux est finalement rappelé en France. Mazarin, cardinal, ne peut pas trop céder sur le plan religieux, mais il doit obtenir satisfaction pour les alliés protestants de la France. Après son faux-pas de 1646, des préliminaires de paix entre l'Espagne et les Provinces-Unies sont signés dès le 8 janvier 1647 et la paix ratifiée en 1648. Amsterdam l'emporte sur Anvers et la fermeture de l'Escaut est décidée. Pour la France, cette paix séparée est fâcheuse. Il faut encore les victoires de l'armée commandée par Turenne et des troupes suédoises pour forcer l'empereur à déposer les armes. À Lens, le 20 août 1648, Condé bat aussi les Espagnols. Ces victoires de 1648 précipitent les événements, malgré la Fronde qui affaiblit le gouvernement de Mazarin. Le 24 octobre 1648, Servien signe pour Louis XIV le traité avec l'empereur et les princes de l'Empire, tandis qu'un autre intervient entre l'empereur et la Suède.

Les acquis de la paix

La guerre n'est pas terminée entre la France et l'Espagne, et elle ne s'achève qu'en 1659 par la paix des Pyrénées. En France, les traités de Westphalie passent presque inaperçus car la lassitude, née du poids de l'impôt et de la guerre, conduit

alors à une révolte générale, la Fronde, qui affaiblit le gouvernement de Mazarin et débouche sur une guerre civile.

Les traités de 1648 ramènent en revanche la paix en Allemagne et donnent une stabilité nouvelle au Saint-Empire et à une grande partie de l'Europe. L'empereur a échoué dans son dessein de créer une monarchie unifiée : il reconnaît la diversité politique et religieuse de l'Allemagne. Les États allemands conservent – puisqu'il semble qu'ils l'avaient déjà – le droit de faire la guerre et la paix, la supériorité territoriale (la *Landeshoheit*), à condition de ne pas entrer en lutte contre l'empereur. Le calvinisme se voit reconnu dans l'Empire, à côté du catholicisme et du luthéranisme. Cela ne signifie pas une tolérance, qui n'est pas dans l'esprit du temps, mais cela implique la reconnaissance des différentes confessions chrétiennes qui doivent coexister pacifiquement.

La situation religieuse doit rester telle qu'elle était en 1624, après la victoire de la Montagne blanche, mais avant les grandes reconquêtes catholiques. Cette disposition transforme la règle du *cujus regio, ejus religio*. Un prince peut changer de religion dans l'Empire sans que ses sujets soient tenus d'en faire autant, puisqu'il faut respecter la situation de 1624. La carte religieuse est fixée. L'empereur lui-même peut favoriser le progrès du catholicisme dans ses domaines héréditaires. La question religieuse étant réglée, elle devient un enjeu moindre dans les relations internationales.

Les malheurs de cette guerre de Trente Ans ont fait naître le désir de limiter les conflits par un « droit des gens », un droit international, qui s'imposerait à tous les belligérants. Un idéal de paix s'ébauche. Parce que le chevalier héroïque a laissé la place au mercenaire pillard, l'image de l'homme de guerre sort terni de ce conflit inhumain et tout l'ordre social s'en trouve ébranlé.

Les principaux États européens ont renforcé encore leur identité. Mais en même temps s'impose l'idée que ces puissances doivent s'équilibrer. Les traités de Westphalie, en combattant toute monarchie universelle, toute prépondérance et toute suprématie, annoncent l'équilibre européen du XVIII^e siècle, le concert européen du XIX^e, voire la construction européenne du XX^e.

L'Empire subit définitivement des sacrifices territoriaux : les cantons suisses et les Provinces-Unies sont reconnus comme indépendants et la France est bien souveraine des trois évêchés – Toul, Metz et Verdun. Elle obtient deux têtes de pont au-delà du Rhin (Brisach et un droit de garnison à Philippsburg), ainsi que les droits de la maison d'Autriche en Alsace : le « landgraviat » de Haute-Alsace, celui de Basse-Alsace, la protection de la Décapole (ligue de dix villes) : Landau, Wissembourg, Haguenau, Rosheim, Obernai, Sélestat, Kaysersberg, Colmar, Turckheim et Munster. Pour le Sundgau, la Haute-Alsace, la situation semble claire car la France remplace l'administration autrichienne. Elle l'est beaucoup moins pour le reste des territoires cédés. Finalement, dans le flou qui demeure s'impose l'idée que le plus fort à la fin l'emportera. Désormais le Rhin sur une partie de son cours devient frontière naturelle. De plus, la France et la Suède sont garantes des accords de Westphalie, et peuvent ainsi s'immiscer dans les affaires allemandes.

Le système westphalien

Les traités de Westphalie apparaissent aujourd'hui comme une référence de la diplomatie européenne et une date fondamentale pour l'Europe.

La France les défend avec force aux XVII^e et XVIII^e siècles, car ils évitent la constitution à l'est d'une puissance unifiée et menaçante. Les petits États allemands y voient la garantie de leur indépendance et l'assise de la paix religieuse. En revanche, la maison d'Autriche ne cesse de revendiquer l'Alsace, de 1648 jusqu'à la Révolution française. Au XIX^e siècle, le nationalisme allemand voit dans la cession de cette province une perte irréparable car c'est une terre de langue et de culture germaniques. La France se serait installée sur le Rhin pour intervenir en Allemagne et empêcher la naissance d'une nation unie et forte. Entre les deux guerres mondiales, la paix de Westphalie est assimilée par certains à celle, insupportable, de Versailles de 1919. Après la Seconde Guerre mondiale, ces traités de 1648 bénéficient d'une lecture nouvelle : ils apparaissent comme le fondement d'une organisation équilibrée des puissances, laissant s'épanouir les diverses identités régionales, comme l'Union européenne d'aujourd'hui. On désigne souvent comme « système westphalien » l'organisation du monde en États bien définis et identifiés qui conduisent des relations politiques entre eux. Ce dialogue horizontal remplace la hiérarchie verticale qui sous-entend la soumission à une autorité supérieure et globale, donc impériale.